

# **DELIBERATION**

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	6 décembre 2019
-----------------------------	-----------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	1
N° identifiant	2019-0699

Titre	Modification de l'intérêt communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine
-------	---

Rapporteur(s)	M. Michel BERTHIER François BLANCHARD
Date de la convocation	08/11/2019

PJ.	Définition de l'intérêt communautaire
-----	---------------------------------------

Membres en exercice	91	
Quorum	46	

Présents	61	<b>M. Alain CLAEYS - Président</b> M. Guy ANDRAULT - M. Michel BERTHIER - M. François BLANCHARD - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORNAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Pascale GUITTET - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Gérard SOL - <b>Membres du bureau</b> M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLÈRE - Mme Martine BATAILLE - M. Gérald BLANCHARD - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Gérard DELIS - M. Dominique ÉLOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Jean-François JOLIVET - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUX - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI <b>les conseillers communautaires</b> M. Christian GIRARD - M. Jean BRILLAUD - M. Louis-Marie CHALLET <b>les conseillers communautaires suppléants</b>
----------	----	---

Absents	20	M. El Mustapha BELGSIR - M. Philippe BROTTIER - M. René GIBAULT - M. Alain TANGUY <b>Membres du bureau</b> M. Joël BIZARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Patrick BOUFFARD - M. Olivier BROSSARD - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Catherine FORESTIER - M. Yves JEAN - M. Jean-Luc MAERTEN - M. Philippe PALISSE - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - M. Michel SAUMONNEAU - M. Alain VERDIN - M. Aurélien TRICOT <b>les conseillers communautaires</b>
---------	----	---

Mandats	10	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Marie COMPTE	M. Bernard CORNU
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Anne GÉRARD	M. François BLANCHARD
		Mme Diane GUÉRINEAU	Mme Francette MORCEAU
		M. Gérard HERBERT	Mme Nelly GARDA-FLIP
		Mme Marie-Christine MARCINIAK	M. Jean-Louis CHARDONNEAU
		Mme Patricia PERSICO	M. Christian PETIT
		M. Sylvain POTHIER-LEROUX	M. Gérald BLANCHARD
		M. Édouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE
		Mme Laurence VALLOIS-ROUET	Mme Christine BURGÈRES

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations : 153 à 161, 1 à 23, 25 à 44, 170, 173 à 175, 72 à 107, 171, 150 à 152, 172, 162 à 169, 127 à 137, 141, 138 à 140, 142 à 148, 176, 108 à 111, 113 à 126, 45 à 71. Les 24, 112 et 149 sont retirées.</p> <p>Arrivées de Mmes Véronique LEY et Christine SARRAZIN-BAUDOUX, et MM. Jean-Michel CHOISY et Patrick CORONAS (fin du pouvoir donné à M. Laurent LUCAUD).</p> <p>Retour de Mme Peggy TOMASINI (mandataire de Mme Michèle FAURY-CHARTIER).</p>
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances 10-Commission sports 09-Commission culture, animation et mise en valeur du patrimoine
Service référent	Direction Générale des Services Direction Assemblées - Juridique - Documentation - Archives

L'arrêté préfectoral du 28 décembre 2018 a entériné les statuts de Grand Poitiers. Parmi les compétences obligatoires de la Communauté urbaine, deux sont soumises à la définition d'un intérêt communautaire :

- les créations et réalisation d'opérations d'aménagement
- les constructions ou aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs.

Le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) fait partie des équipements culturels déclarés d'intérêt communautaire.

L'école de musique de Migné-Auxances a également vocation à être déclarée d'intérêt communautaire car c'est la seule école de musique du territoire de Grand Poitiers qui cumule trois conditions :

- elle est de statut public régie municipale et les enseignants sont statutaires
- elle délivre les validations des cycles 1 et 2, en conformité avec le schéma directeur du ministère de la culture
- elle dispose d'un partenariat pédagogique avec le CRR depuis 2017.

Concernant le partenariat, une première convention a été signée entre la Ville de Migné-Auxances et Grand Poitiers pour l'année scolaire 2017-2018, après sa validation par le conseil communautaire du 30 juin 2017. Elle avait pour objectif de définir les partenariats pédagogiques possibles entre leurs écoles de musique (CRR et l'École de musique de Migné-Auxances), notamment en termes de continuité des cursus et de complémentarité des enseignements. Conformément au cadre de cette première convention, les deux parties ont décidé pour l'année scolaire 2018-2019 de faire évoluer ce partenariat au-delà de la pédagogie musicale, en accentuant toute action visant au rapprochement des deux structures. Une délibération a ainsi été adoptée en ce sens par le conseil communautaire du 28 septembre 2018.

Ces différents éléments justifient donc le transfert de l'école de musique de Migné-Auxances à Grand Poitiers et son intégration au sein de la direction du CRR.

Il vous est donc proposé de déclarer d'intérêt communautaire l'école de musique de Migné-Auxances.

Par ailleurs, la commune de Chasseneuil-du-Poitou a fait part de son souhait de mener à bien un projet de construction de halles couvertes sur les trois courts de tennis attenants au gymnase des Ecluzelles.

En effet, la commune bénéficie aujourd'hui d'une halle couverte de tennis municipale, construite il y a quarante ans. Cette dernière se trouve aujourd'hui dans le périmètre rouge du site SEVESO du dépôt de produits pétroliers Bolloré Energy. De ce fait, la commune doit déplacer cette halle qui ne peut plus être utilisée en l'état et a donc proposé à Grand Poitiers d'acquérir les trois courts de tennis précités pour y effectuer des travaux de couverture afin d'aménager de nouvelles halles de tennis. Afin de céder ce bien à la commune de Chasseneuil-du-Poitou, il convient dans un premier temps de le sortir de l'intérêt communautaire. Ce bien, une fois devenu communal, sera donc entièrement à la charge de la commune, qui supportera à la fois les frais de construction de la couverture mais également de son entretien.

En conséquence de ces propositions de modifications, vous trouverez en annexe de la présente délibération le nouvel intérêt communautaire de Grand Poitiers, remplaçant ainsi le document adopté par délibération du 6 avril 2018.

#### **Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- de déclarer d'intérêt communautaire l'école de musique de Migné-Auxances
- de sortir de l'intérêt communautaire les trois courts de tennis situés près du gymnase des Ecluzelles de Chasseneuil-du-Poitou
- d'approuver l'intérêt communautaire tel que défini en annexe à la présente délibération
- d'autoriser le Monsieur Président ou son représentant à passer tous les actes y afférent.

POUR	67	
CONTRE	4	M. Jacques ARFEUILLÈRE, M. Gérald BLANCHARD, M. Jacky CHAUVIN, Mme Christiane FRAYSSE.
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	13 décembre 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	13 décembre 2019
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20191206-118360-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	5.7
Nomenclature Préfecture	Intercommunalité

## Définition de l'intérêt communautaire et des actions d'intérêt communautaire pour chaque EPCI

Cette définition complète les statuts de Grand Poitiers. Il s'agit de la reprise des intérêts communautaires définis par les anciens EPCI dans le cadre de la fusion.

La transformation en communauté urbaine induit la modification de l'intérêt communautaire. En effet, seules deux compétences obligatoires de la communauté urbaine font l'objet de définition d'un intérêt communautaire. Il s'agit de :

- Création ou aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socio-culturel, socio-éducatifs, sportifs **lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire** ;
- Création et réalisation d'opérations d'aménagement **d'intérêt communautaire**.

**Pour une meilleure lisibilité, les équipements déclarés d'intérêt communautaire ont été classés par ancien EPCI :**

**AU TITRE DE LA COMPETENCE CREATION OU AMENAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION ET ANIMATION D'EQUIPEMENTS, DE RESEAUX D'EQUIPEMENTS OU D'ETABLISSEMENTS CULTURELS, SOCIO-CULTUREL, SOCIO-EDUCATIFS, SPORTIFS LORSQU'ILS SONT D'INTERET COMMUNAUTAIRE** :

**POUR LE PAYS MELUSIN :**

- Equipements culturels et sportifs :
  - Les gymnases, les équipements d'arts martiaux et les salles annexes, les piscines et complexe aquatique :
    - Gymnase et salle verte, route de Saint-Germier, Lusignan,
    - Piste d'athlétisme, route de Saint-Germier, Lusignan,
    - Pôle sportif mélusin (salle omnisports, espace aquatique, espace de bien-être, salle de squash et salle de fitness), route de Saint-Germier, Lusignan,
    - Dojo et salle de danse au sein du complexe socio-éducatif, Lusignan,
    - Piscine Pérochon-Souché à Saint-Sauvant
    - Baignade de Sanxay,
  - Le pôle du vitrail de Curzay-sur-Vonne : musée du Vitrail et atelier du Vitrail.

**POUR VIENNE ET MOULIERE :**

- Equipements culturels et sportifs :
  - Piscine de Bonnes ; salle omnisport à Tercé, halle de tennis à Saint-Julien-L'ars, dojo et salle de gymnastique à Saint Julien l'Ars.

**POUR VAL VERT DU CLAIN :**

**Equipements culturels et sportifs :**

- Centre culturel du Prieuré, Equipement Communautaire implanté sur Jaunay-Marigny lieu-dit St Léger la Pallu.
- Au sein du Complexe sportif « Les Sablières » : 2 terrains de rugby dont 1 avec tribune, des blocs vestiaires, un club house. Equipement Communautaire implanté sur St Georges les Baillargeaux.
- Ludothèque Ludo'trot, Jaunay-Marigny.

**POUR LE PAYS CHAUVINOIS :**

- **Equipements culturels et sportifs :**
  - Piscine de Chauvigny ;
  - Base de loisirs de La Puye.

**POUR GRAND POITIERS :**

L'intérêt communautaire défini le 24 juin 2016 correspond à l'intérêt communautaire d'une communauté urbaine. En effet, Grand Poitiers avait déjà modifié ses statuts afin de prendre les compétences obligatoires d'une communauté urbaine. Il convient donc de se référer à ce document.

**COMPETENCE OBLIGATOIRE N°1 :**

« Construction, aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, lorsqu'ils sont d'intérêts communautaire ».

**I/ Définition des critères :**

**La politique communautaire dans ce domaine** permet à chaque commune à travers la reconnaissance de l'intérêt communautaire de certains équipements :

- 1) de disposer d'un patrimoine, cohérent, ouvert au citoyen et accessible à tous et pour tous ;
- 2) de valoriser le rôle de grande agglomération à travers des équipements structurants de qualité.

**I/ Equipements culturels d'intérêt communautaire :**

**Sur le territoire de la commune de Poitiers :**

- Théâtre auditorium de Poitiers (TAP)
- Conservatoire à rayonnement régional (musique, danse et arts dramatiques)
- Médiathèque François Mitterrand et son réseau
- Les Beaux-Arts, école d'arts plastiques
- L'espace Mendès France

**Sur le territoire de la commune de Migné-Auxances :**

- Ecole de musique

## **II/ Equipements sportifs**

La liste des équipements sportifs de l'ancienne communauté d'agglomération Grand Poitiers a été classée par ordre alphabétique des communes :

### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A BIARD**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE BIARD	1 aire de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASE DE BIARD	1 salle principale avec gradins 2 courts de tennis extérieurs des locaux d'accueil et de rangement
TENNIS DE BIARD	1 ensemble de deux courts

### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A CROUTELLE**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE	1 aire de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
Terrain de TENNIS	1 terrain extérieur

### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A VOUENEUIL-SOUS-BIARD**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE LA VALLEE DE LA BOIVRE	2 aires de grand jeu en herbe 1 plateau stabilisé

	3 courts de tennis extérieurs des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASE COLETTE BESSON	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
STADE DES ARCHES	1 aire de grand jeu avec tribune (terrain d'honneur) 1 aire de grand jeu (terrain d'entraînement) 1 plateau d'évolution extérieur une salle, des locaux d'accueil et de rangement

#### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A FONTAINE-LE-COMTE**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE FONTAINE LE COMTE	2 aires de grand jeu 1 plateau stabilisé 1 piste d'athlétisme des locaux d'accueil et de rangement 2 courts de tennis extérieurs  <i>N.B. : Un club house communal a été construit sur le terrain de Grand Poitiers en mitoyenneté avec les vestiaires (réseaux d'eau et d'électricité dissociés)</i>
GYMNASE DE FONTAINE LE COMTE	1 salle principale avec gradins des locaux d'accueil et de rangement 1 salle de musculation équipée 1 dojo 1 salle de danse 1 salle de tennis de table des locaux d'accueil et de rangement

Terrain de TENNIS	1 ensemble de deux courts
Complexe sportif	Un complexe sportif acquis par Grand Poitiers à réhabiliter.

#### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A SAINT-BENOIT**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE LA VARENNE	2 aires de grand jeu dont un avec tribune des locaux d'accueil et de rangement 1 aire de tir à l'arc
STADE DE CHANTEJEAU	1 aire de grand jeu stabilisé
GYMNASE DE CHANTEJEAU	1 salle principale 1 salle annexe des locaux d'accueil et de rangement 1 logement de gardien 2 plateaux d'évolution extérieurs 2 courts de tennis extérieurs
Halle de tennis de CHANTEJEAU	2 courts de tennis couverts des locaux d'accueil et de rangement un bureau et un club house

	2 courts de tennis extérieurs
GYMNASE DE L'ERMITAGE	1 salle principale avec galerie spectateurs 2 plateaux d'évolutions extérieurs des locaux d'accueil et de rangement un pavillon de gardien
BASE DE KAYAK DE SAINT-BENOIT	1 salle de réunion 1 grange des locaux d'accueil et de rangement
TENNIS du Bourg	2 courts extérieurs
Tennis des BERGEOTTES	1 court extérieur
Centre sportif du CHARDONNERET	1 Dojo 1 salle de tennis de table

#### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A MIGNALOUX-BEAUVOIR**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE MIGNALOUX-BEAUVOIR	2 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASE DE MIGNALOUX-BEAUVOIR	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement 2 salles de réunion 2 courts de tennis extérieurs

### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A MONTAMISÉ**

<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
STADE DE LA VALLEE	2 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement surplombés d'une tribune 2 courts de tennis extérieurs
GYMNASE DE MONTAMISE	1 salle principale avec galerie spectateurs 1 salle annexe 1 labo-photo des locaux d'accueil et de rangement

### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A CHASSENEUIL-DU-POITOU**

<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
STADE DES ECLUZELLES	1 aire de grand jeu avec tribune 1 aire de grand jeu 1 plaine de jeu des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASE DES ECLUZELLES	1 salle principale avec gradins des locaux d'accueil et de rangement

### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A BUXEROLLES**

<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
--------------------	-----------------------------

STADE André MESSY	1 aire de grand jeu avec tribune 1 aire de grand jeu 1 plaine de jeu 1 piste droite de vitesse des locaux d'accueil et de rangement 1 logement de gardien 2 courts extérieurs
GYMNASE André MESSY	1 salle principale avec galerie spectateurs des locaux d'accueil et de rangement
Complexe sportif Colette BESSON	1 salle principale 1 Dojo 1 salle de tennis de table des locaux d'accueil et de rangement un club house
Salle Omnisports Eric TABARLY	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement un club house

#### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A MIGNE-AUXANCES**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
GYMNASE DE MIGNE-AUXANCES	1 salle principale avec gradins 1 salle annexe 3 courts extérieurs 1 salle de réunion des locaux d'accueil et de rangement 1 logement de gardien

<b>HALLE DES SPORTS DE MIGNE-AUXANCES</b>	1 salle principale avec gradins 1 mur d'escalade 1 dojo des locaux d'accueil et de rangement
---	---

#### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES À BERUGES**

<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
SALLE DES SPORTS ET DE LOISIRS	1 dojo 1 espace multi-activités des locaux d'accueil et de rangement
TERRAIN DE FOOTBALL	1 aire de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement

#### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES À LIGUGE**

<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
GYMNASE JEAN-PAUL GOMEZ	2 grandes salles Vestiaires 1 salle de danse avec gradin 1 dojo 2 courts de tennis extérieurs des locaux d'accueil et de rangement

STADE DE LA GRENOUILLERE	1 terrain de grand jeu 1 bloc vestiaire
STADE MAURICE GIRAUT	1 aire de grand jeu 1 terrain d'entraînement 1 plaine de jeu 1 bloc de vestiaires avec club house des locaux d'accueil et de rangement

#### **INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A POITIERS**

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DES CHALONS	1 aire de grand jeu comprenant 1 terrain de Football et de Base Ball  des locaux d'accueil et de rangement
STADE DE LA DEMI-LUNE	2 aires de grand jeu  des locaux d'accueil et de rangement surplombés d'une tribune
STADE DE LA MADELEINE	1 aire de grand jeu avec tribune  1 piste d'athlétisme  des locaux d'accueil et de rangement  <i>nb : propriété Etat avec bail emphytéotique GP</i>
STADE Jean-Luc GABOREAU	1 aire de grand jeu  des locaux d'accueil et de rangement
STADE DU CLOS GAULTIER	1 aire de grand jeu  1 piste d'athlétisme  des locaux d'accueil et de rangement

STADE DES TERRASSES	<p>2 aires de grand jeu 1 tribune des locaux d'accueil et de rangement</p> <p><i>N.B. : Stade appartenant au Patronage Saint-Joseph, avec une convention d'entretien par Grand Poitiers (entretien des 2 terrains et prise en charge de l'eau et de l'électricité)</i></p>
PLAINE DE JEU DES SABLONS	<p>1 aire de grand jeu avec tribune 4 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement</p>
TERRAIN DE LA ROSERAIE	1 aire de grand jeu
STADE DE SAINT-ELOI	<p>2 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement</p>
GYMNASE DE MONTMIDI	<p>1 salle principale avec gradins des locaux d'accueil et de rangement</p>
GYMNASE Joël POTREAU	<p>1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement</p>
GYMNASE DU BOIS D'AMOUR	<p>1 salle principale avec gradins 1 plateau d'évolution extérieur 1 piste d'athlétisme des locaux d'accueil et de rangement</p>
GYMNASE GRAND MAISON	<p>1 salle principale avec gradins 1 salle de réunion des locaux d'accueil et de rangement 2 plateaux d'évolution extérieurs 1 aire de jeu extérieur</p>

	1 piste droite de vitesse
GYMNASSE DE TOUFFENET	<p>1 salle principale avec galerie spectateurs</p> <p>1 salle annexe</p> <p>1 aire de grand jeu stabilisé</p> <p>2 courts de tennis extérieurs</p> <p>2 plateaux d'évolution extérieurs</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p>
GYMNASSE ALIENOR D'AQUITAINE	<p>1 salle principale avec galerie spectateurs</p> <p>2 salles annexes</p> <p>1 dojo</p> <p>2 courts de tennis extérieurs</p> <p>2 plateaux d'évolution extérieurs</p> <p>1 piste cendrée</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>des locaux administratifs</p>
GYMNASSE CHARLES PERRAULT	<p>1 salle principale</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>2 plateaux extérieurs</p>
GYMNASSE HENRI IV	<p>1 salle principale avec galerie spectateurs</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p><i>N.B. : Gymnase appartenant au Département et géré par le collège. Convention d'occupation moyennant le paiement des charges. Le foncier appartient à la ville de Poitiers</i></p>
GYMNASSE PAGANEL	<p>1 salle principale</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p>

<b>GYMNASE DE BEAULIEU</b>	<p>1 salle principale avec galerie spectateurs      2 salles annexes      des locaux d'accueil et de rangement      1 plateau d'évolution extérieur      2 courts de tennis extérieurs</p> <p><i>Nb : propriété Etat donné à bail emphytéotique à GP</i></p>
<b>GYMNASE UNIVERSITAIRE N°3</b>	<p>1 salle principale      1 salle de gymnastique      des locaux d'accueil et de rangement</p> <p><i>N.B. : Gymnase appartenant à l'Université - Convention d'utilisation par Grand Poitiers</i></p>
<b>GYMNASE UNIVERSITAIRE C7</b>	<p>1 salle principale      1 salle musculation      1 dojo      1 salle de tennis de table      des locaux d'accueil et de rangement</p> <p><i>N.B. : Gymnase appartenant à l'Université - Convention d'utilisation par Grand Poitiers</i></p>
<b>SALLE OMNISPORTS Jean Pierre GARNIER</b>	<p>1 salle principale avec gradins      1 salle de réception      1 espace VIP en mezzanine      1 salle de musculation      des locaux d'accueil et de rangement</p>
<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
Complexe Sportif de Bellejouanne	<p>1 salle principale      1 mur d'escalade      1 salle annexe</p>

	bureau, des locaux d'accueil et de rangement
Complexe sportif des Sables	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Gymnase Condorcet	1 salle principale 1 dojo des locaux d'accueil et de rangement
Gymnase de Bel Air	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Gymnase des Ecossais	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Salle de sports des Feuillants	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement en mezzanine
Gymnase du Dolmen	1 salle principale 1 plateau extérieur des locaux d'accueil et de rangement
Gymnase Rivaud	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Halle de tennis	4 courts de tennis intérieurs 3 courts de tennis extérieurs salle de restaurant avec cuisine des locaux d'accueil et de rangement bureaux associations

Stade de la Bugellerie	1 aire de grand jeu 1 piste d'athlétisme 3 courts de tennis extérieurs des locaux d'accueil et de rangement
Complexe sportif et associatif de Québec	1 aire de grand jeu 2 courts de tennis extérieurs 1 boulodrome 1 mur pour la pratique tennis et Basket Ball 1 salle de tennis de table, des locaux d'accueil (CLSH) et de rangement bureaux associations
Piscine des Bois de St Pierre	3 bassins extérieurs des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques des plages extérieures et pelouse
Site d'escalade naturel de Beauvoir	1 aire d'escalade de plein air

Equipements structurants :

COMPLEXE SPORTIF  Michel AMAND	<b>Bâtiment Principal :</b> 1 hall d'entrée desservant 7 bureaux 1 salle de restaurant avec cuisine 3 salles de réunion 1 salle de gymnastique avec gradins 1 dojo avec gradins 1 salle d'escrime 1 salle de musculation équipée des locaux d'accueil et de rangement  <b>Bâtiment B :</b> des locaux d'accueil et de rangement  <b>Bâtiment C :</b> des locaux d'accueil et de rangement
--------------------------------------	--

	<p><b>Tribune :</b> 1 tribune découverte avec sanitaires et buvette</p> <p><b>Terrains :</b> 1 aire de grand jeu avec tribunes 4 aires de grand jeu</p> <p><b>Vélodrome :</b> 1 piste 1 anneau d'échauffement des locaux d'accueil et de rangement</p>
CENTRE AQUATIQUE DE LA PEPINIERE	1 bassin balnéo 1 bassin polyvalent avec boule à vague 1 pataugeoire 1 toboggan avec bassin de réception 1 espace de détente extérieur 1 espace forme des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques et administratifs
HALLE DE LA CASSETTE	1 salle principale pour glisse urbaine 1 boulodrome 1 salle de boxe 1 stand de tir 1 salle annexe 1 salle de billard des locaux d'accueil et de rangement 1 loge de gardien 1 logement de gardien
PISCINE Joël POTREAU	1 bassin couvert des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques

PISCINE DE LA BLAISERIE	1 bassin couvert des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques des plages extérieures et pelouse
PISCINE DE BELLEJOUANNE	1 bassin couvert des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques des plages extérieures et pelouse
Piscine DE LA GANTERIE	<p><b><u>Piscine :</u></b></p> <p>2 bassins couverts</p> <p>1 bassin extérieur avec plages couvrable par structure gonflable</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>des locaux techniques</p> <p><b><u>Salles annexes (sous plages des bassins) :</u></b></p> <p>1 dojo</p> <p>2 salles de réunion</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p>
SALLE LAWSON-BODY	1 salle principale avec gradins des locaux d'accueil et de rangement

<b>PATINOIRE Brian JOUBERT</b>	1 bâtiment comprenant : 1 piste d'évolution 1 bar des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques 1 salle de réunion
--------------------------------	--

<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
<b>CENTRE EQUESTRE</b>	1 bâtiment principal comprenant 2 manèges couverts + tribune + 2 salles de réunion + 1 salle de restaurant avec cuisine + bureaux en rez-de-chaussée  1 bâtiment écuries divisé en box avec locaux de rangement et centre d'hébergement  1 petit manège extérieur couvert avec bureaux associatifs et locaux de rangement 1 ensemble ateliers et logements de gardiens des box périphériques  1 carrière en herbe extérieure avec tribunes  1 carrière en sable extérieure  1 petit manège, une stabulation et 2 petites carrières dédiés aux poneys  1 parc naturel et ludique

STADE PAUL REBEILLEAU	1 ensemble sportif comprenant : 2 aires de grand jeu avec tribune 1 aire de grand jeu 2 pistes d'athlétisme 1 ensemble de courts de tennis des locaux d'accueil et de stockage 2 aires de glisse urbaine 1 fronton
COMPLEXE MULTISPORTS SAINT- NICOLAS	1 salle principale 1 dojo 1 salle de tennis de table 1 salle de réunion 1 aire de grand jeu synthétique avec vestiaires et tribune 2 courts de tennis couverts 1 bassin extérieur inexploité des locaux d'accueil et de rangement 1 stand de tir à l'arc
CENTRE GOLFIQUE DE POITIERS CHÄLONS	Golf 9 trous Des locaux d'accueil et de rangement

### **COMPÉTENCE OBLIGATOIRE N°2 :**

« Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu, définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme ; et après avis des conseils municipaux, constitution de réserves foncières »

**Seuls dans cette compétence les opérations d'aménagement doivent être déterminées comme entrant ou non dans l'intérêt communautaire.**

### **II) INTERET COMMUNAUTAIRE :**

⇒ A) **Principes généraux en matière d'aménagement:**

L'objectif est de rendre lisible pour l'habitant, un aménagement du territoire qui soit déterminant quant à son d'attractivité.

Outre les opérations d'aménagement qui sont historiquement communautaires (jusqu'à leur achèvement reconnu par délibération du conseil initiateur de leur création), les nouvelles opérations d'aménagement d'intérêt communautaires seront décidées au cas par cas par le conseil de la communauté d'agglomération qui jugera de leur intégration dans l'intérêt communautaire en fonction de critères politiques de cohérence avec le développement des quartiers et des communes et de cohérence dans l'espace et dans le temps sur l'ensemble du territoire.

Ces opérations d'aménagement sont reconnues d'intérêt communautaire parce qu'elles sont l'illustration pratique d'un aménagement attractif, équilibré et cohérent du territoire. Ces opérations ont pour objet notamment, la réalisation de zones d'activités économiques.

Les opérations d'aménagement supposent une collaboration étroite entre Grand Poitiers et la commune d'implantation qui doit pouvoir donner son aval à toutes les étapes

⇒ **Descriptif de l'intérêt communautaire:**

Un état descriptif par liste fixe les opérations d'aménagement reconnues d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :

Opérations	Mixtes / Activités (ZAE)	Aménageur
ZAC des Montgorges (Poitiers)	Mixte	SEP
ZAC Gibauderie (Poitiers/St Benoît) <ul style="list-style-type: none"><li>- Grand Pièce</li><li>- Pré Médard 2</li><li>- Grand Large et Gibauderie</li></ul>	ZAE	SEP
	ZAE	SEP
ZAC République IV (Poitiers-Migé-Auxances) (Parc Aliénor d'Aquitaine)		

	ZAE	SEP
Lotissement des Grands Philambins (Chasseneuil)	ZAE	SEP
Lotissement de Chaumont (Poitiers)	ZAE	SEP
ZAC St Nicolas (Migné-Auxances)	ZAE	SEP
Pôle multimodal (Poitiers)		SEP
Lotissement Actiparc (Vouneuil/Migné-Auxances)	Mixte	SEP